

Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes (SQRPA)

CONTEXTE

La prévalence de la rhinite allergique saisonnière est en constante augmentation depuis les dernières décennies, notamment en raison des changements climatiques.

Au Québec, 13 % de la population est allergique aux pollens. Parmi les pollens allergènes, l'herbe à poux constitue la plus importante cause de rhinite allergique saisonnière dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord. Les coûts de santé associés à l'herbe à poux sont évalués de 157 à 240 millions de dollars.

La SQRPA s'inscrit dans la priorité 26 visant à prévenir et à limiter les maladies, les blessures, la mortalité, et les impacts psychosociaux dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC).

OBJECTIFS

- Inciter les ministères et organismes gouvernementaux à entretenir leurs terrains conformément aux bonnes pratiques de contrôle des pollens allergènes, en mettant l'accent sur l'herbe à poux.
- Favoriser l'adoption, par les municipalités et arrondissements, d'un plan de contrôle des pollens allergènes visant principalement l'herbe à poux.
- Soutenir les municipalités, les arrondissements ainsi que les ministères et organismes gouvernementaux dans la planification et la mise en œuvre de mesures de contrôle des pollens allergènes.
- Évaluer l'efficacité des plans de contrôle des pollens allergènes dans les municipalités et arrondissements.

DÉMARCHE

- Consultation interministérielle en vue d'avoir une position gouvernementale concertée (hiver 2015).
- Développement d'une trousse d'outils (été 2015).
- Diffusion d'un plan d'action (août 2015).
- Lancement du programme d'aide financière et réalisation des projets par les municipalités (août 2015 à décembre 2020).

Début et fin du projet

Mars 2013 à décembre 2020

Organisme responsable

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Responsable du projet

Mariane Berrouard
Conseillère en santé
environnementale
Direction de la santé
environnementale

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Tél. : 418 266-6784

Courriel :
mariane.berrouard@msss.gouv.qc.ca

Autres partenaires

- Association pulmonaire du Québec
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)
- Ministère des Affaires municipales et habitation (MAMH)
- Ministère des Transports (MTQ)
- Société québécoise des infrastructures (SQI)



RETOMBÉES ESCOMPTÉES

Le but de la SQRPA est de mobiliser les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les municipalités et arrondissements afin qu'ils contribuent à la réduction des répercussions sanitaires associées aux pollens allergènes, principalement celui de l'herbe à poux.

Pour ce faire, la SQRPA soutient la vision que les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les municipalités et arrondissements s'engagent dans la gestion des pollens allergènes. À terme, la SQRPA vise l'intégration de mesures de contrôle des pollens allergènes dans les pratiques courantes d'entretien de ces organisations.

Afin d'aider les intervenants visés à s'engager dans la gestion et le contrôle des pollens allergènes, diverses mesures sont mises en place :

- Un programme d'aide financière pour inciter les municipalités et arrondissements à développer et à mettre en œuvre des plans de contrôle des pollens allergènes.
- Un guide pour l'élaboration de plans de contrôle.
- Un plan de communication, incluant une tournée de promotion de la SQRPA dans les grands événements (ex. : congrès, colloques, etc.) rassemblant les clientèles cibles de la SQRPA (municipalités, ministères et organismes gouvernementaux).
- Une modélisation bioclimatique du développement de l'herbe à poux.
- Un service de soutien technique aux intervenants.
- Un suivi des concentrations des pollens afin de mesurer l'efficacité des actions mises en place dans les municipalités bénéficiaires d'une subvention.

Cibles

Cible 1 : D'ici 2021, réception du devis type pour le contrôle de l'herbe à poux par un minimum de 160 établissements gouvernementaux.

Cible 2 : D'ici 2021, participation de 60 municipalités/an à la campagne annuelle de l'Association pulmonaire du Québec.

Cible 3 : D'ici 2021, production par au moins 12 municipalités ou organismes d'un plan de contrôle des pollens dans le cadre du programme d'aide financière ou par leurs propres moyens.

Cible 4 : D'ici 2021, diminution d'au moins 40 % des concentrations de pollens post-intervention en milieu résidentiel dans les municipalités et arrondissements ayant bénéficié du programme d'incitatifs financiers et ayant mis en œuvre un plan de contrôle des pollens allergènes.

RÉSULTATS

À la suite de l'appel de propositions lancé en novembre 2015, trois projets ont été financés et réalisés à l'été 2016 :

1. Campagne herbe à poux V3R 2016 – Ville de Trois-Rivières.
2. Plan de contrôle de l'herbe à poux 2016 – Ville de Granby.
3. Gestion des pollens allergènes et programme d'entretien des carrés d'arbres et des espaces verts – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Parmi ceux-ci, les villes de Granby et de Trois-Rivières ont participé à la campagne de mesure des concentrations de pollen qui vise à comparer les concentrations de pollens, entre un site témoin, où aucune intervention spécifique de contrôle d'herbe à poux n'est faite, à un site où des interventions sont réalisées. On a ainsi mesuré deux fois moins de pollen à Granby et cinq fois moins à Trois-Rivières dans les sites où des interventions de contrôle de l'herbe à poux ont été effectuées. Ces résultats laissent donc supposer que les actions menées par ces deux villes ont été efficaces.

RÉSULTATS (suite)

Un deuxième appel de propositions de projets a été lancé à l'automne 2016 pour le financement de projets qui ont été réalisés à l'été 2017. Quatre projets ont été retenus :

1. Contrôle de l'herbe à poux – Ville de Nicolet
2. L'herbe à poux, je la reconnais, je l'arrache – Ville de Québec
3. Plan de contrôle des pollens allergènes 2017-2021 – Ville de Sherbrooke
4. Élaboration d'un plan de contrôle de l'herbe à poux et mise en œuvre d'actions à l'été 2017 – Ville de Plessisville

La mesure des concentrations de pollens a été effectuée sur le territoire de trois de ces quatre villes financées, soit Nicolet, Québec et Plessisville. À Québec et Nicolet, les concentrations polliniques au site d'intervention étaient moins élevées qu'au site témoin, ce qui nous permet de conclure que les actions de contrôle ont été efficaces. À Plessisville par contre, les résultats ne nous ont pas permis de tirer des conclusions.

Le troisième appel de propositions de projets lancé à la fin de l'été 2017 et a permis la mise en place de huit projets qui ont été réalisés pendant l'été 2018 :

1. Campagne de réduction des pollens allergènes – Notre-Dame-de-Pontmain
2. C'est fini l'herbe à poux! – La Pêche
3. Plan de gestion de l'herbe à poux – Estérel
4. Campagne d'arrachage de l'herbe à poux – Chambly
5. Mission herbe à poux – Pincourt
6. Projet pilote de contrôle de l'herbe à poux dans un secteur de la ville – Laval
7. Plan de contrôle de l'herbe à poux et des pollens allergènes – Longueuil
8. Préparation et mise en œuvre d'un plan de contrôle de l'herbe à poux 2018-2023 – Sorel-Tracy.

La mesure des concentrations de pollens a été faite dans les municipalités de Sorel-Tracy, Laval et Pincourt au cours de l'été 2018. À Pincourt, les concentrations polliniques totales ont été moins élevées au site d'intervention qu'au site témoin, ce qui nous permet de croire que les actions menées par la municipalité ont eu un impact positif. Par contre, pour les villes de Laval et Sorel-Tracy, les résultats ne permettaient pas de tirer des conclusions sur l'efficacité des mesures.

Un nouvel appel de proposition a été lancé à l'été 2018 afin de financer des projets qui se dérouleront au cours de l'été 2019. Le processus d'évaluation est en cours.

Parallèlement aux projets municipaux, une aide financière a été versée à l'Association pulmonaire du Québec (APQ) en appui à sa Campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux. En contrepartie, l'APQ a le mandat de faire la promotion de la SQRPA et du programme d'aide financière auprès des municipalités du Québec, ainsi que d'accompagner les municipalités bénéficiaires d'une subvention dans la mesure des concentrations polliniques.

Finalement, divers outils ont été produits, notamment :

- Un guide de gestion et de contrôle de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-244-05W.pdf>
- Une page Web détaillée sur l'herbe à poux et les autres pollens allergènes : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/pollens>
- Un bilan des trois projets réalisés en 2016, incluant les résultats de la mesure des concentrations de pollens a été mis en ligne sur le site internet du MSSS en mai 2017.

RÉFÉRENCES

État des connaissances sur le pollen et les allergies – Les assises pour une gestion efficace :
http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1678_EtatConnPollenAllergies_AssisesGestionEfficace.pdf

Pollens :

<http://www.monclimatmasante.qc.ca/pollens.aspx>

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-environnementale/pollens/>

Reconnaître et limiter la présence de l'herbe à poux :

<http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/reconnaitre-et-limiter-la-presence-de-l-herbe-a-poux>

Rhinite saisonnière (rhume des foins) :

<http://sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/rhinite-saisonniere>

Dernière mise à jour

10 décembre 2018